

DÉCISIONS de la 2^e Assemblée extraordinaire d'unité de négociation Peter-Hall de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mercredi 30 mars 2022 à 17 h
par vidéoconférence

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS

02.01 Que l'Assemblée d'unité de négociation Peter Hall nomme Pierre St-Germain pour
présider les débats de la réunion extraordinaire du 30 mars 2022.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AGP.2122.004 :

1. Nomination de la présidente de débats
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Négociation / suivi
5. Plan de mobilisation

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

02.03 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée extraordinaire d'unité de négociation Peter Hall
tenue le lundi 1^{er} novembre 2021 soit adopté, sous réserve de modifications à faire
parvenir à l'Alliance avant le 4 avril 2022, auquel cas il sera soumis à nouveau à
l'Assemblée pour adoption finale.

PLAN DE MOBILISATION

02.04 Que l'Assemblée d'unité de négociation Peter Hall adopte le plan de mobilisation
présenté au document AGP.2122.006.

